

Mé RÉVILLE

chos

Avril 2021

MAGAZINE MUNICIPAL - n°163



Actualité

Passionnément vôtre

Périscolaire

Les Mésanges

Sécurité Environnement

Les Pneus abandonnés

Hello,
moi c'est GALLUS
Je me suis caché
à l'intérieur du
magazine ...
retrouvez-moi !



Ce document est interactif



Il vous suffit de cliquer sur la rubrique du sommaire pour vous y rendre directement.
Un retour au sommaire est proposé en haut de chaque page impaire.
Toutes les adresses URL et adresses e-mail sont également cliquables pour un accès direct.

4

ACTUALITÉS

6

INFOS MAIRIE

8

A PROPOS DE

11

CCAS

12

PERISCOLAIRE

15

ASSOCIATIONS

20

SANTÉ BIEN-ÊTRE

22

SÉCURITÉ
ENVIRONNEMENT

24

TRAVAUX

27

REVUE DE PRESSE

30

LOISIR DÉTENTE

31

AGENDA

Méréville échos n°163 - Avril 2021

Dépôt légal avril 1996 - 1^{er} trimestre 2021

Directeur de Publication : **Cédric Schwaederlé**

Responsable de la rédaction : **Martine Troha**

Ont participé à ce numéro : **l'équipe municipale, les membres des associations, les écoles et le périscolaire et le correspondant de l'Est Républicain**

Crédits photos : **Mairie de Méréville, Associations, Laurent Diez & Correspondant Est Républicain**

Conception/impression : **www.c-autrement.fr**

Tirage : 600 exemplaires - Imprimé sur papier PEFC



Mairie de Méréville

8, Grande Rue · 54850 MÉRÉVILLE

Accueil.....03 83 47 27 53

Astreinte*.....06 76 12 86 68

mairie.mereville@orange.fr
<http://www.mereville54.fr>

Ouverture du secrétariat :

- Lundi : 10h-11h45 / 15h-17h
- Mardi : 10h-11h45 / 15h-17h
- Mercredi : le matin sur rendez-vous
- Jeudi : 8h30-10h30
- Vendredi : 10h-11h45 / 15h-17h
- Samedi : 09h-11h30

* uniquement en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la mairie



Chères Mérévilloises, chers Mérévillois,

Qui l'aurait pensé ? Il y a un peu plus d'un an nous étions déjà en pleine crise sanitaire et à l'heure où je vous adresse ces quelques lignes, l'incertitude d'un nouveau confinement plane toujours. Cette situation perdure mais la campagne de vaccination va crescendo et je l'espère, nous permettra assez rapidement d'entrevoir le bout du tunnel synonyme de reprise d'une vie « presque » normale.

Pour autant et même dans ce contexte, vos élu(e)s et les bénévoles sont restés très actifs et ont cherché à vous apporter un agréable divertissement au travers des somptueux décors de Noël et de Pâques créés de toutes pièces, des nombreux travaux d'agrément mis en œuvre pour notre confort de vie dans notre beau village, sans oublier la gestion délicate de la crise COVID dans notre groupe scolaire et au sein de notre accueil périscolaire.

Je n'oublie pas non plus le formidable dévouement de nos agents qui ont fait preuve d'adaptabilité et de souplesse en maintenant ininterrompu le service public que nous vous devons. La solidarité observée lors du premier confinement est toujours présente et a pris la forme concrète d'un comité d'entraide qui permet de soutenir les personnes qui en ont le plus besoin. Nous sommes également restés proches de vous en vous proposant des rendez-vous en présentiel, des réunions en visioconférences ou encore des entretiens téléphoniques. Notre nouveau secrétariat et le futur espace de santé vont bientôt voir le jour grâce aux groupes de travail réguliers et à l'aide d'un cabinet d'architecte. Il restera à vous présenter les résultats de ces nombreuses heures de travail pour que vous puissiez nous apporter vos commentaires et critiques constructives.

Même si ce virus a bouleversé notre quotidien, la vie a été plus forte avec des mariages célébrés dans des conditions inédites, des naissances, dont un bébé né dans le village.

Mais, j'ai aussi une pensée très émue pour les administré(e)s qui nous ont quittés.

Quatre saisons plus tard, le printemps est de retour, les balades reprennent en famille (avec pour mémoire des canisacs à votre disposition en mairie pour laisser intactes nos rues) et nous comptons aussi sur le retour des mésanges affamées pour nous débarrasser des chenilles urticantes.

Gardons le cap, celui des projets à porter pour le mieux vivre ensemble, ceux des associations qui maintiennent les activités et fourmillent de projets pour votre plus grand plaisir et enfin ceux qui nous permettront de tous nous retrouver dès que cela sera à nouveau possible.

Dans cette attente, prenez plaisir à feuilleter notre magazine et continuez à prendre soin de vous et des autres.

Cédric SCHWAEDERLÉ
Maire de Méréville

PASSIONNÉMENT VÔTRE

De l'histoire au tapis : contes et rencontres

Entretien réalisé par Aurélie Blanchard

Sophie Eckenfelder, Mérévilloise depuis 18 ans et assistante maternelle à Méréville depuis 12 ans nous a contactés pour proposer ses services au comité Entraide ainsi qu'à l'accueil périscolaire Mérév2loulous.

Sophie a une passion : la couture « j'ai commencé par la création de rideaux, de costumes pour le carnaval, des oreillers, des réparations diverses. Puis en 2017, le RAM* (Relais d'Assistants Maternelles de Moselle et Madon) nous a proposé un atelier « contes à dérouler, préparez vos machines à coudre !! ». Léa Pellarin, conteuse, nous a expliqué comment réaliser nos histoires.

C'était l'histoire d'un papillon qui volait et qui rencontrait tous les animaux des comptines pour enfants : le petit poisson dans l'eau, l'araignée Gipsy, le petit escargot ...

C'est ici que commence la fabuleuse aventure de Sophie et de ses tapis à histoires. « Léna, ma fille, a eu l'idée de créer une seconde histoire autour d'une ferme et d'un petit cheval qui avait faim, mon second tapis à histoire était réalisé ».

« En 2017-2018, avec 7 assistantes maternelles du territoire Moselle et Madon nous nous sommes réunies pendant un an pour offrir au RAM, un tapis de comptines pour enfants et un livre à partir des photos du tapis, pour fêter les 10 ans du RAM. »

« Merci aux assistantes maternelles avec qui j'ai partagé cette incroyable aventure et beau projet ».

« Je l'ai fait découvrir aux enfants de 3-4 ans, ils étaient émerveillés, leurs yeux pétillaient quand ils voyaient le tapis se dérouler et les personnages s'animer. Ensuite, les enfants se les sont appropriés en se racontant l'histoire. »

Qu'apportent ces tapis à histoires aux enfants ?

« Tous ces moments partagés avec les enfants nous permettent d'établir une relation de plaisir et d'échange dans le respect de l'autre et développent le savoir vivre ensemble. Il est important de se poser dans un endroit agréable, se concentrer sur l'histoire.

De plus, ça permet aux enfants de rentrer dans l'histoire avec un autre support que celui du livre ; ils vont utiliser plusieurs de leurs sens en touchant le tapis, en découvrant les couleurs, en découvrant les diverses textures ... Il nous semble important d'utiliser



des outils différents des écrans pour développer leurs capacités sensorielles, prémices à leurs futurs apprentissages.

Ça va leur apprendre également à être à l'écoute des autres, de ce qui va se dérouler. L'enfant reste disponible, on va développer ses capacités d'attention pour préparer ultérieurement sa concentration à l'école. Enfin, le tapis à histoire favorise la communication entre les enfants : ils vont s'approprier l'histoire et se la raconter, imaginer. »



Combien de temps te faut-t-il pour fabriquer un tapis à histoires ?

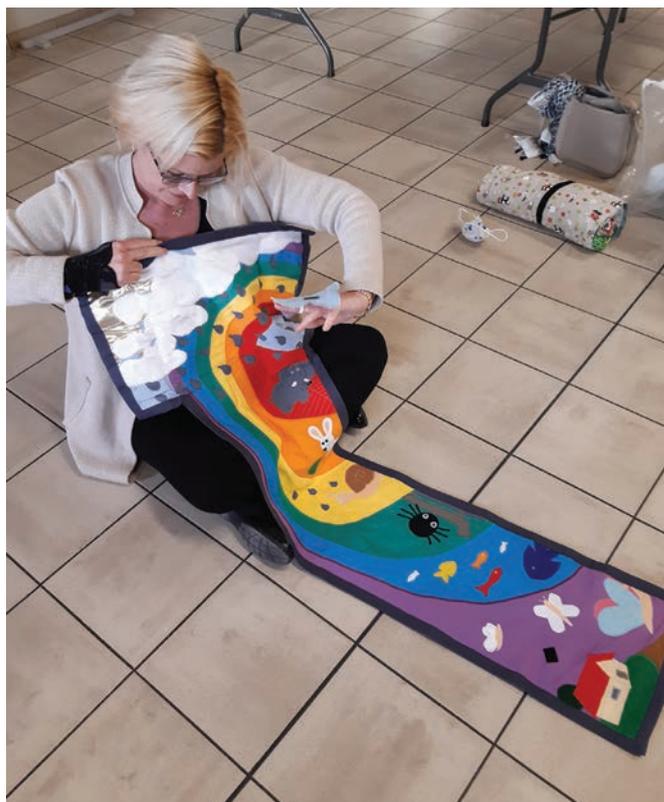
Environ 2 mois sur les week-ends.

Quels matériaux utilises-tu pour tes créations ?

Tout ce que je peux récupérer : tissus, couettes, oreillers, chutes de tissus, feutrine, fil, élastiques, boutons, vieilles nappes, draps ... d'ailleurs, je lance un appel si vous avez du linge de maison prêt à jeter à la benne, vous êtes invités à le déposer en mairie pour le plus grand plaisir des enfants, vous contribuerez ainsi à la création des prochaines histoires !

Merci à Sophie pour cette belle rencontre !!! Pour nous avoir fait partager sa passion et son désir de la mettre au service des enfants !!!

*RAM Relais d'Assistants Maternelles de la communauté de communes. C'est un service pour les assistantes maternelles et les parents pour les aider dans leurs démarches administratives, proposer des activités et des formations gratuites pour les assistantes maternelles (langue des signes, méthode Montessori, sauveteur secourisme ..) et des ateliers de créations. La commune de Méréville a intégré le RAM en 2014



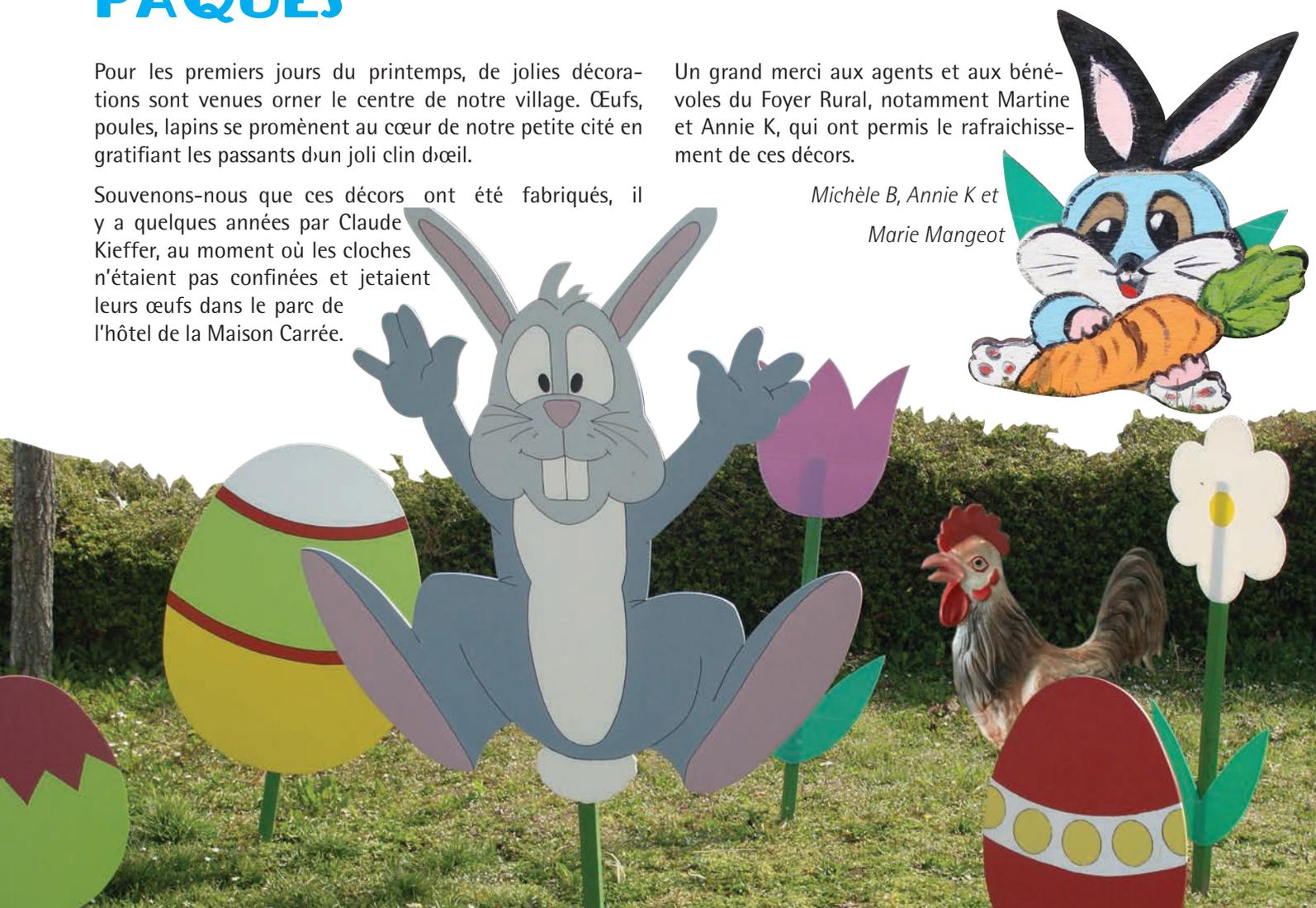
PÂQUES

Pour les premiers jours du printemps, de jolies décorations sont venues orner le centre de notre village. Œufs, poules, lapins se promènent au cœur de notre petite cité en gratifiant les passants d'un joli clin d'œil.

Souvenons-nous que ces décors ont été fabriqués, il y a quelques années par Claude Kieffer, au moment où les cloches n'étaient pas confinées et jetaient leurs œufs dans le parc de l'hôtel de la Maison Carrée.

Un grand merci aux agents et aux bénévoles du Foyer Rural, notamment Martine et Annie K, qui ont permis le rafraîchissement de ces décors.

*Michèle B, Annie K et
Marie Mangeot*



HOMMAGE À CLAUDE KRYSANIAC

Notre précédent numéro de Méréville Echos éditait un texte de Monsieur Krysanac, bel et vibrant hommage que celui-ci rendait à la mémoire de René Fister, ancien maire de la commune, comme Claude l'avait lui-même été un moment, en 1982/1983.

Aujourd'hui, à 83 ans, Claude Krysanac vient de définitivement poser sa plume de passionné d'écriture et d'histoire. Un 15 février, comme cela avait été pour son épouse il y a 19 ans ...

L'instituteur et directeur d'école qu'il fut, avait le souci du détail, du phrasé, à travers ses multiples lectures et écritures. Il savait collectionner les informations sur les sujets qui le passionnaient.

En 2020, celui-ci fit don à la municipalité du blason de Méréville, tableau peint par sa fille. Il le remit en main propre à Monsieur le Maire.

Nous conserverons en mémoire l'image de cet ancien de Méréville à la casquette ou au chapeau, au regard mi-perçant mi-doux, cerné de rides marquées, soulignées d'une barbe blanche, qui donnaient un air de grande sagesse...



Portrait peint par Dominique Masson, toile offerte à la commune, une copie a été remise à chacun des enfants de Claude Krysanac, ainsi qu'à son amie.

L'original sera exposé à la bibliothèque municipale.

Zeynep OZDEMIR

FERMETURE PROVISOIRE DE L'EGLISE

Vous l'avez peut-être lu dans la presse, notre église est provisoirement fermée au public !

Les raisons de cette fermeture sont liées à l'apparition et à l'agrandissement de fissures au plafond de la nef, et qui ont été signalées par notre diacre fin janvier. Les investigations menées sur place pour tenter de déterminer leur origine a permis de détecter une grosse infiltration d'eau causée par un déplacement des tuiles faîtières, probablement à la suite de fortes rafales de vent. La pluie et la neige ont ainsi pu pénétrer durant plusieurs semaines dans les combles de l'église, l'eau s'écoulant ensuite sur les surfaces plâtrées du plafond, le fragilisant par cet apport de poids supplémentaire sur des parties probablement déjà fissurées auparavant. Les faîtières ont été remises en place grâce à l'intervention d'un couvreur, mais le risque de chute d'éléments de plâtre du plafond n'étant pas exclu, la sécurité du public assistant aux offices ne pouvait être garantie. Comme la commune est propriétaire de l'édifice, le maire a donc dû se résoudre à prendre un arrêté interdisant l'accès du public par mesure de sécurité. Des démarches sont en cours, tant pour s'assurer que l'origine des fissures n'est pas structurelle, que pour entreprendre des travaux de réparation à l'issue du verdict que prononceront des experts. Le tout risque de prendre du temps et l'église restera sans doute fermée pendant plusieurs mois encore. En attendant sa réouverture, que l'on espère la plus rapide possible, les offices religieux sont délocalisés dans les communes environnantes.



Philippe BIRCKENER

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, les élections départementales et régionales qui devaient se tenir en mars 2021 sont finalement prévues les 13 et 20 juin 2021.

Les électeurs inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers régionaux lors des élections régionales et les conseillers départementaux lors des élections départementales pour une durée de 6 ans.

Pour s'inscrire, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Par internet sur le site www.service-public.fr
- A la mairie via un formulaire d'inscription, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Vous avez la possibilité d'interroger votre situation électorale sur le site www.service-public.fr

Vous avez jusqu'au 7 mai 2021 pour réaliser votre inscription vous permettant de participer aux élections départementales et régionales.

■ ÉTAT CIVIL

MARIAGES

- Mauricette GUICHOUX et Michel THIRY, le 9 janvier 2021 à Méréville

NAISSANCES

- Chloé FAGNANT, née le 17 décembre 2020
- Belinda VOILLEMONT, née le 25/02/2021

DÉCÈS

- Christian HILLEMbrand, né le 23/01/65, décédé le 7/02/21
- Claude KRYSANIAC, né le 17/09/37, décédé le 15/02/21



Christian
HILLEMbrand



À PROPOS DE

Martine Troha

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Délégations municipales

Deux nouvelles délégations au sein des élus ont été votées au conseil municipal du 3/04/2021.

Madame Aurélie Blanchard, conseillère municipale prend la charge de conseillère déléguée aux affaires scolaires et périscolaires. Il s'agit de la régularisation de l'engagement et des responsabilités qu'elle exerce déjà au sein de cette commission.

Madame Anne-Lise Henry, conseillère municipale, prend la charge de conseillère déléguée aux projets. Il s'agit d'une création de poste en lien avec les projets de la municipalité tels que montage et suivi de dossiers administratifs, recherche de subventions...



Anne-Lise Henry et Aurélie Blanchard

Recrutement

Madame Ghislaine Micheland est recrutée depuis le 12/01/2021 pour 6 mois en CDD pour des fonctions d'entretien des bâtiments (communs des appartements, salle des marronniers et ateliers municipaux) pour un temps de travail de 8h30 par mois. Elle assurera également le remplacement d'agents indisponibles si besoin. Mérévilloise depuis 28 ans, âgée de 53 ans, diplômée d'un CAP petite enfance, celle-ci aime le jardinage et les fleurs. Nous lui souhaitons la bienvenue.

LA CHARTE DES VALEURS

Notre petite commune en tant qu'organisme public, présente des caractéristiques et obéit à des impératifs qui la distinguent de l'administration privée. Un tel contrat social impose un lien de confiance particulier entre nous, les élus et vous, les Mérévilloises et les Mérévillois. Une conduite conforme à l'éthique demeure, par conséquent, une préoccupation constante du conseil municipal pour garantir à la population une gestion de la municipalité, transparente, intègre et de confiance et ce dans le respect des valeurs fondamentales (cf. charte des élus ci jointe). Chaque élu est invité à la respecter.

L'éthique des élus municipaux à Méréville est essentielle au lien de confiance qui doit exister entre la commune et la population. Les élus en signant cette charte, reconnaissent donc et acceptent la portée et l'étendue de leurs devoirs. Il était donc important que celle-ci soit lue, comprise, acceptée et signée par tous les élus municipaux et qu'elle serve d'outil de référence en toute occasion. En appliquant ces fondamentaux nécessaires à un fonctionnement satisfaisant de l'ensemble de l'équipe, et en faisant preuve de réserve et de jugement, nous réaliserons notre plein potentiel, surmonterons les défis et dépasserons les attentes des citoyens, de nos employés et de l'ensemble de nos partenaires et fournisseurs.

Nous sommes confiants.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHARTRE ÉTHIQUE DES ÉLUS DE MÉRÉVILLE

Nous avons été élus conseillers municipaux de Méréville à partir de deux listes ayant pour principe l'ouverture et le rassemblement.

Venus d'horizons différents, nous devons partager des valeurs communes définies et validées de concert : l'ouverture aux autres, le respect de soi, des autres et de la dignité humaine, la loyauté, la solidarité, le désir de transparence, le droit de réserve et la démocratie.

Conscients des enjeux et de la responsabilité qui nous incombent, désireux de changer la façon dont on « fait de la politique » à Méréville, avec une vraie volonté de partage et d'évaluation de nos décisions, chacun d'entre nous s'engage solennellement en signant cette « Charte éthique ».

Cette charte, que chaque élu est invité à signer, s'inspire notamment de la charte de l'élu local « crée par la loi du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice de leur mandat par les élus locaux et qui consacre les principes déontologiques inhérents à l'exercice de leurs mandats locaux.

Par la présente Charte, l'équipe municipale souhaite réaffirmer ses valeurs pour qu'au quotidien, chacun, dans son travail et à l'égard notamment de ses collègues et des agents communaux, en soit le garant dans ses actes et comportements et les fasse respecter.

Un comportement éthique de notre part dans l'exercice de notre mandat est l'une des conditions qui fondent la confiance des citoyens dans nos actions.

Nous devons être exemplaires dans notre communication et dans nos actions. Adhérer à ces valeurs, c'est la recherche permanente de l'intérêt général, l'engagement pour le bien commun. N'était-ce pas là, notre volonté de nous rapprocher des habitants dont nous sommes les représentants... ?!

Article 1 > Engagement de présence

Conseiller municipal, je choisis de donner de mon temps au bon fonctionnement de ma commune. Je me forme à la fonction. Je prends part activement aux réunions du Conseil municipal, des réunions de quartier et des organisations dans lesquelles je représente la commune. Je m'implique dans la vie locale. Je reçois et vais au-devant de mes concitoyens à chaque occasion.

Article 2 > Engagement d'écoute, d'informations et de communication

Conseiller municipal, je suis à l'écoute de tous les citoyens dans leur diversité. Je favorise la consultation et la concertation à chaque étape du processus municipal de décision. Cet engagement d'écoute vaut autant en direction des citoyens que des élus locaux, des employés municipaux, des repré-

sentants associatifs, des entreprises locales et tous acteurs présents dans le village. Je reste simple, loyal et sincère dans mes échanges avec Autrui. Je contribue à l'information des citoyens sur les projets en cours et les actions menées.

Article 3 > Engagement des attributions de chacun, de transparence

Conseiller municipal, je m'engage à rendre compte de mon travail mené aussi bien collectivement qu'individuellement dans mes délégations. J'en organise l'évaluation permanente selon des modalités arrêtées de concert avec les autres membres du conseil municipal, après débat et vote. Je présente à mes concitoyens des informations utiles, complètes et énoncées dans un langage compréhensible par chacun.

Article 4 > Engagement de respect et de loyauté

Conseiller municipal, en tant que représentant de la commune et de ses habitants, je défends la dignité de l'être humain et lutte contre toutes les formes de discrimination. Je fais preuve de probité et défends l'équité dans l'accès à tous les services de la commune, en rejetant catégoriquement toute forme de clientélisme et le favoritisme. Je m'engage à un respect mutuel au sein du conseil municipal. Je crée en toute circonstance, les conditions d'un dialogue serein et constructif.

Article 5 > Engagement de droit de réserve

Conseiller municipal, je veille à la confidentialité des informations internes qui pourraient être portées à ma connaissance dans le cadre de ma fonction.

Article 6 > Engagement de rigueur

Conseiller municipal j'exerce mes fonctions avec rigueur et intégrité. Je m'engage à ne pas utiliser ma fonction pour favoriser mon propre intérêt ou celui d'un proche.

Je veille :

- Au respect des lois et règles ainsi qu'à leur application impartiale ;
- À prévenir ou faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêt.

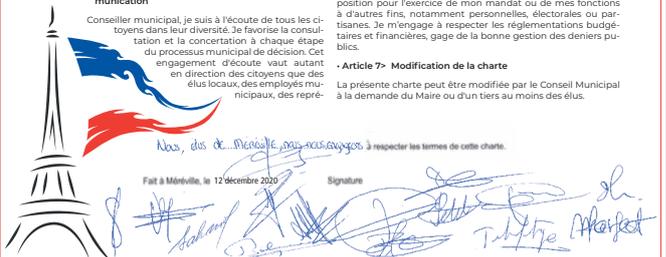
Je m'abstiens d'utiliser les ressources et les moyens mis à disposition pour l'exercice de mon mandat ou de mes fonctions à d'autres fins, notamment personnelles, électorales ou partisans. Je m'engage à respecter les réglementations budgétaires et financières, gage de la bonne gestion des deniers publics.

Article 7 > Modification de la charte

La présente charte peut être modifiée par le Conseil Municipal à la demande du Maire ou d'un tiers au moins des élus.

Nous, des élus de Méréville, nous nous engageons à respecter les termes de cette charte.

Fait à Méréville, le 12 décembre 2020



Charte affichée en Mairie

LA PUBLICITÉ DANS LE MÉRÉVILLE ECHOS

Vous l'aurez certainement remarqué, la pub s'est invitée dans notre magazine, et nous remercions vivement les professionnels qui nous ont fait confiance.

Les membres de la commission ont rencontré tous les artisans, commerçants, auto-entrepreneurs et entrepreneurs qui se sont manifestés via le coupon-réponse des deux précédents magazines. Nous sommes également allés à la rencontre de l'ensemble des commerçants de notre commune. Là encore un grand merci à eux pour le temps et la confiance qu'ils nous ont accordés.

Nous souhaitons vraiment faire connaissance avec chacun de vous. A ce titre, nous poursuivrons les rencontres avec notre « richesse communale et extra communale ». Vous observerez que nous avons publié des encarts publicitaires

de professionnels qui exercent en dehors de la commune. Sachez que nous sommes ouverts à toutes demandes de publicité d'artisans, commerçants, auto-entrepreneurs, entrepreneurs et producteurs du territoire voire même de France et ce bien sûr, dans le respect de tous.

Nous projetons la mise en place d'une assemblée des acteurs économiques. Nous comptons sur vous, votre présence et votre participation pour créer une véritable dynamique économique.

La crise sanitaire est bien présente. Néanmoins nous gardons espoir de vous recevoir le plus vite possible.

Dans cette attente, portez-vous au mieux.

Je reste disponible pour échanger sur ce sujet, et me ferai un plaisir de faire votre connaissance. Martine TROHA

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

L'ensemble de l'équipe municipale souhaite la bienvenue à tous les nouveaux Mérévillois et Mérévilloises. Nous les invitons à prendre l'attache de nos secrétaires de mairie, Julie Maniez et Karine Masson. Celles-ci se feront un plaisir de les informer et leur communiquer toutes les informations pratiques et nécessaires à votre bien vivre à Méréville.

Monsieur le Maire et les élus restent disponibles.

Le Château Rouge...

dernière histoire de Claude Krysanjac !

En 1858, Gaston Alexandre de Ludre, après son mariage avec Delphine Hedwige de Beauvau Craon, entreprend la construction du Château Rouge. Maire de Richardménil et Président du Conseil Général, il sera à l'origine d'une politique de lutte contre la mortalité infantile et juvénile du département entraînant de gros progrès dans le domaine de la santé et de l'aide sociale.

Succèdent à Gaston Alexandre de Ludre, Ferry de Ludre et Armand Thierry de Ludre qui deviennent les derniers seigneurs de Méréville.

Château Rouge placé dans un grand parc sur le territoire de Richardménil, est construit vers 1860 par Mathieu Prosper Morey (1805-1886), architecte nancéien, premier Grand Prix d'architecture en 1831. Figure marquante de l'architecture à Nancy dans la seconde moitié du XIX siècle, celui-ci fut l'artisan de la modernisation architecturale de Nancy et de Lorraine.

En juin 1940, durant la deuxième guerre mondiale le château connaît de graves dommages par les attaques et l'occupation des lieux par les Allemands. A l'automne 1944, le château devient un poste de commandement de l'armée américaine. Un incendie ravage le château. Malgré un début de réhabilitation, le château sera démoli en 1960. Les gravats transportés à Villers les Nancy sont utilisés à la confection de la voirie de Clairlieu.



Agence VALZER

54710 LUDRES



Agent Renault depuis
+ de 40 ans



RENAULT
La vie, avec passion



ENTRETIEN DES VÉHICULES RENAULT, DACIA ET TOUTES AUTRES MARQUES

- ◆ Mécanique
- ◆ Carrosserie
- ◆ Dépannage
- ◆ Remplacement de pare-brise

Nos horaires : du Lundi au Vendredi de 7h45 à 12h00 et de 13h45 à 18h00

Agence VALZER

149 rue Blaise Pascal • 54710 LUDRES

Téléphone : 03 83 26 13 00 • garagevalzer.renault@orange.fr

GALETTES

BONNE ANNÉE ET BONNE GALETTE !

A l'occasion de la distribution des cartes de vœux les 9 et 10 janvier dernier, l'équipe municipale s'est retrouvée par petits groupes pour porter une galette à chacun de nos séniors, d'au moins 70 ans ainsi qu'à leur conjoint. Une parfaite occasion pour échanger, même masqués, avec nos administrés. Ce fut un agréable moment de partage.

Grâce au concours de la boulangerie de notre village, ce ne sont pas moins de 230 galettes qui ont été distribuées. Le doyen de notre commune, Jean-Jacques BERG 95 ans était ravi de rencontrer Monsieur le Maire pour cette occasion.

Se déroulant habituellement courant mars, le « repas des anciens » qui rassemble les bénévoles du CCAS et nos séniors n'aura pas lieu cette année étant donné le contexte sanitaire. Nous réfléchissons à organiser cet été, si la situation nous le permet, une rencontre intergénérationnelle portée par votre municipalité ainsi que les associations de Méréville.

Marie Mangeot



Isabelle et Olivier BAZARD Matériel médical orthopédie



62 Rue de Nancy,
54630 Richardmémil

téléphone : 03 83 25 72 08
fax : 03 83 25 84 79



Horaires d'ouverture
Lundi au Vendredi
8h45 à 12h15 - 14h à 19h30
Samedi
8h45 à 12h15 - 14h à 18h

LA MARCHE C'EST BON POUR LA SANTÉ

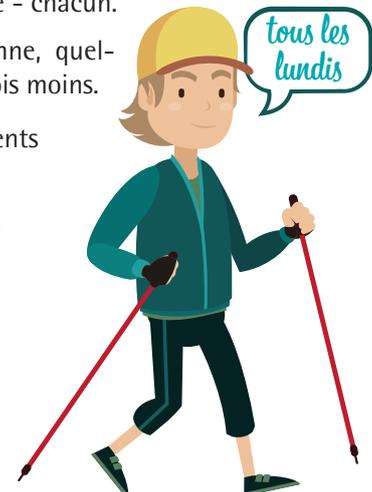
Si vous voulez vous dégourdir les jambes, rejoignez un petit groupe de marcheuses - marcheurs.

Une sortie hebdomadaire a lieu tous les lundis matin. Rendez-vous à 8h30 devant l'atelier municipal. L'itinéraire est décidé à ce moment, en fonction des envies et de la forme de chacune - chacun.

10 km est une moyenne, quelquefois plus, quelquefois moins.

Plus de renseignements

Annick Carmet
06 71 64 66 13



LES MÉSANGES ONT BESOIN DE NOTRE AIDE !

... c'est ce que les enfants fréquentant le périscolaire ont bien compris en ce début d'année !

Depuis début février, une dizaine d'enfants se sont attelés à un atelier nichoirs.

« C'est pour protéger les mésanges et qu'elles fassent un nid pour leurs bébés », explique Capucine.

Les « menuisiers », Eloi et Tom ont pris les choses en main : « Nous, on fera le montage des nichoirs avec notre marteau en assemblant les morceaux de bois, avec l'aide de Julie ».

Les artistes en herbe se sont mobilisés autour de la nature pour décorer les futurs abris.

Après un atelier dessin, les peintres se sont activés, Lyam, dessinant plutôt un renard tandis que Anouk et Isaure ont fleuri les nichoirs de leurs pinceaux habiles.

Après plusieurs mercredis et quelques heures de travail, les enfants sont fiers de leurs réalisations, le travail a été collectif et a permis à chacun de comprendre qu'à travers cette activité, ils pouvaient avoir une action directe sur la préservation de la nature.

Nicolas, salarié technique de la commune, a participé à la mise en place

des cinq nichoirs dans l'enceinte du groupe scolaire.

Les commentaires des enfants fusent : « Ils sont beaux là-haut et on pourra regarder depuis notre classe si les oiseaux viennent / Tu crois qu'ils n'auront pas trop froid, perchés dans l'arbre ? / Ça mange autant de chenilles que ça une mésange ? »

Le printemps est là, vivement que les mésanges arrivent !

Merci à Anouk, Capucine, Eloi, Isaure, Laly, Lucie, Lucille, Louanne, Lyam et Tom pour leur implication.



LE SAVIEZ-VOUS ? LE NICOIR : UN GESTE POUR...

Préserver la biodiversité

Les modifications de nos cadres de vie, l'agriculture intensive, la disparition des jachères, l'utilisation de pesticides et l'agrandissement de zones construites sont des facteurs favorisant la disparition d'espèces traditionnellement pré-

sentes dans nos villages.

Qui n'a pas remarqué que le nombre d'oiseaux dans le ciel diminue d'année en année ? Heureusement, de nombreux jardins se dotent de nichoirs, mangeoires et abreuvoirs pour faciliter la vie des petits volatiles.

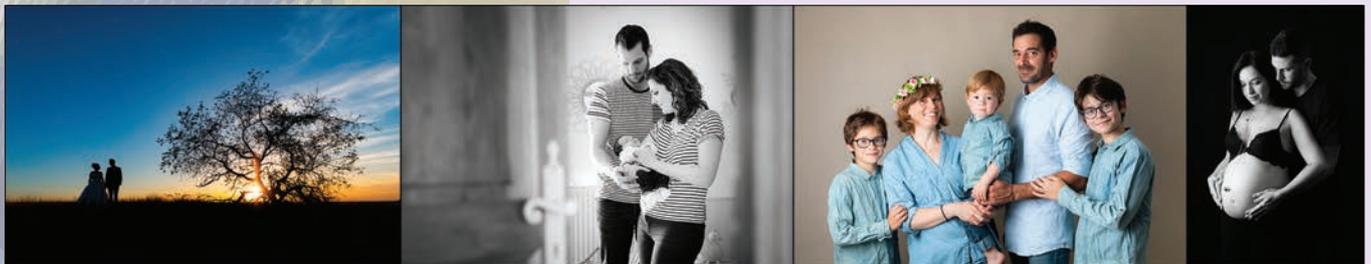
Lutter contre les chenilles processionnaires

L'installation de nichoirs a aussi pour objectif d'attirer les mésanges et ainsi lutter contre une prolifération de chenilles processionnaires présentes dans notre village et dont le phénomène s'accroît chaque année en Lorraine.

Les mésanges supportent très bien les poils urticants des chenilles et peuvent prélever jusqu'à 500 chenilles par jour pour nourrir leurs petits.



Anne-Lise HENRY



PHOTOGRAPHE DE TOUS VOS EVENEMENTS
GROSSESSE / NAISSANCE / FAMILLE / ENFANT / COUPLE / MARIAGE / BOUDOIR / AUTRES

A.P. Aurélie PEIGNIER
Photographe

2 Rue du Bac, 54850 Méréville / 06.02.11.00.06 / contact@aurélie-peignier.fr / www.aurélie-peignier.fr
(Photographe studio, extérieur, à domicile. Uniquement sur rendez vous. Pas de photo d'identité)





**HÔTEL
MAISON CARRÉE**
★★★



**RESTAURANT
O'CARRÉ D'ART**



**RESTAURANT O'CARRÉ D'ART
HÔTEL MAISON CARRÉE *****
LOGIS COSY ET GOURMAND
PREMIER HÔTEL DE LORRAINE ECOLABEL
12 RUE DU BAC F-54850 MÉRÉVILLE
TÉL. +33 3 83 47 09 23
<https://www.maisoncarree.com>

 [hotelmaisoncarree54850](https://www.facebook.com/hotelmaisoncarree54850)

 [RestaurantOCarreedArtMerevilleNancy](https://www.facebook.com/RestaurantOCarreedArtMerevilleNancy)



BiBLiOTHÈQUE



Comme la plupart des associations, le contexte actuel dû à la crise sanitaire nous a bien compliqué la tâche depuis l'année dernière.

Si nos animations ont été annulées, nous avons tout de même pu ouvrir à nouveau nos portes courant décembre 2020 en nous adaptant aux horaires du couvre-feu et ainsi accueillir nos usagers, dans le respect des mesures barrières et pour notre plus grand plaisir. La réouverture s'est faite avec un nouveau logiciel, installé dans tout le réseau de la Communauté de Communes pendant le confinement.

Toutes les bénévoles ont été formées à ce nouveau logiciel et s'il nous arrive encore parfois de faire quelques couacs soyez certain(e)s que nous mettons tout en œuvre pour vous recevoir dans les meilleures conditions afin de faciliter les échanges, prêts, réservations, etc...

Nous tenons à remercier nos adhérents qui nous soutiennent, font preuve de patience et continuent à faire vivre notre médiathèque locale.

Grâce à ce nouveau logiciel, un système de réservation en ligne a pu être mis en place. Sur ce portail, vous retrouverez le catalogue des documents de La Filoche et des 5 médiathèques du

réseau (livres, BD, CD, DVD, jeux vidéo, jeux de rôle...), ainsi que des sélections thématiques. Vous pouvez donc, depuis votre canapé, réserver le dernier livre de votre auteur préféré et venir le récupérer dans la médiathèque de votre choix (cf ressources en ligne sur le site www.la-filoche.fr).

Vous avez, pour la plupart d'entre vous, reçu un mail de La Filoche vous informant que vos anciens identifiants ne fonctionnaient plus ainsi qu'un lien pour les réinitialiser. Si vous n'avez pas reçu ce mail ou si vous n'avez pas fait ces modifications, vous pouvez tou-

jours demander à La Filoche de vous renvoyer le lien.

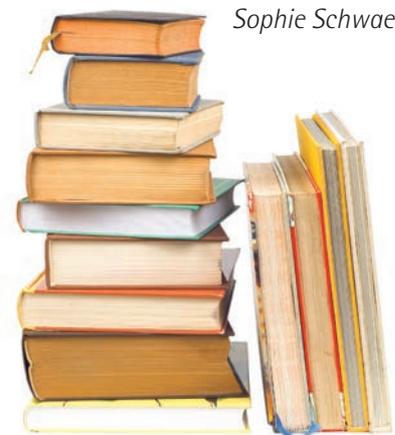
Nous restons, bien évidemment, à votre disposition aux horaires habituels et continuerons à vous aider dans vos recherches et vous apporter les conseils dont vous avez besoin, avec le sourire et dans la bonne humeur.

Toutefois, si vous rencontrez des difficultés à venir dans notre médiathèque : problème de santé ou d'accessibilité, n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on puisse mettre en place un système de portage.

Nous vous rappelons que la médiathèque est ouverte à tous (tarifs et horaires sur le site de La Filoche) et se situe dans le bâtiment de la mairie – accès par la cour arrière.

A très bientôt et bonne lecture à tous.

Sophie Schwaederlé



FOYER RURAL

CHANGEMENTS AU BUREAU DU FOYER RURAL

Le samedi 27 février, lors de son Assemblée Générale qui s'est tenue à huis clos (à cause de la crise sanitaire), les membres du Conseil d'Administration ont élu un nouveau bureau.

- **Michèle Brouillard** devient Présidente à la place de Chantal Homand, à ce poste depuis 2003,
- **Martine Peumery** occupera le poste de vice Présidente,
- **Marie Christine Paymal** remplace en tant que trésorière Marie France Macchia, à cette fonction, depuis 1986, date de création de l'association,
- **Annie Kiffer** reste secrétaire.

Que Chantal et Marie France soient ici vivement remerciées pour leur implication et leur dévouement au cours de ces nombreuses années.

Au cours de cette réunion ont été abordées les réflexions sur cette année difficile (annulation de manifestations : Broc'art, Bourse aux plantes, sortie à Verdun, barbecue, sortie Marché de Noël en Alsace, Marché de Noël à Méréville, sortie au cabaret de Kirwiller, ...).

Mais le moral reste bon avec des idées plein la tête, partagées et soutenues par le Maire et son adjointe Marie Mangeot responsable des associations : fête de village, barbecue, participation à « Octobre Rose », aux « Boîtes solidaires » en décembre, Marché de Noël... sans compter les éventuelles sorties.

La Municipalité a elle aussi des projets auxquels elle désire associer le Foyer Rural.

MÊME LES BODIN'S EN PARLENT !!!

Maria : T'sais pas Christian ?

Christian : Ben non M'man pourquoi j'saurais ?...

Maria : Eh ! ben l'année dernière, le Foyer Rural, il a créé sa page Facebook ! Comme j'te dis !

Christian : Quoi ? Ils ont une « face de bouc » ???

Maria : Mais, non, grand nigaud ! Tu m'rends chèvre avec « ta face de bouc », tiens... Non, ils sont sur le réseau social Facebook, Ils ont des amis, plus de 130 maintenant !

Christian : Et y font quoi, tous ces amis ? On les connaît ?

Maria : On les connaît pas tous mais beaucoup regardent les publications sur le mur, les photos, les événements, y

« tchatchent », y commentent ou mettent des « liques » (like) ou des ronds jaunes avec des yeux qui sourient ou qui sont fâchés... enfin, souvent y sourient. Même qu'au mois de décembre, le Marché de Noël s'est fait comme ça, en « virtuel » qu'y z'ont appelé .

Christian : On va aller voir ça, M'man, hein ? On va savoir tout c'qu'y font même si en c'moment, c'est un peu au ralenti...

Maria : Oui mais y z'ont des idées, tu vas voir...

FAUT Y ALLER TOUT D'SUITE !!!

TAPEZ : « LE FOYER RURAL DE MEREVILLE »



TCM news

Le TC Méréville prépare d'ores et déjà la saison d'été en espérant que celle-ci puisse se dérouler dans les meilleures conditions malgré le contexte actuel.

Le nettoyage de printemps est déjà programmé afin de proposer aux adhérents un accueil optimal.

Avec les beaux jours qui reviennent, la pratique du tennis en extérieur est idéale pour faire ou refaire du sport.

Pour la période d'été, le club propose des tarifs défiant toute concurrence jusqu'à fin août 2021 :

- Licence découverte pour les nouveaux licenciés : 30 euros, valable 3 mois (hors compétition)
- Renouvellement licence : 40 euros valable jusqu'à fin août 2021
- Adhésion extérieure : 30 euros (pour les licenciés enregistrés dans un autre club)
- Pour les moins de 18 ans : - 10 euros sur les tarifs appliqués
- Caution badge d'accès aux installations : 5 euros

BREAKING NEWS

Si les conditions le permettent, nous fêterons les 20 ans de la renaissance du club le 12 Juin 2021, avec au programme :

- » Inauguration des nouveaux grillages
- » Tournoi de double sur la journée
- » Barbecue le midi
- » Et bien d'autres surprises à venir ...

N'hésitez pas à nous contacter si besoin pour toutes informations complémentaires :

- Par téléphone : 06 61 42 61 98
- Par mail : 16540316@fft.fr
- Nous suivre : @TCMEREVILLE54

Prenez soin de vous !



Nicolas THIEBAUT



**LA BOITE
À PAPILLES**

Site de vente en ligne
de spiritueux du monde entier

www.laboiteapapilles.com

RHUMS
RHUMS ARRANGES
WHISKIES

100 % des produits livrables
sous **24 heures** et **GRATUITEMENT**
sur Méréville et dans un rayon
de **10 Km** autour de Méréville

LA BOITE A PAPILLES
Méréville (54)
Tel : 07.83.76.78.61
Mail : la.boite.a.papilles@gmail.com
www.laboiteapapilles.com

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE
DES SPIRITUEUX DU MONDE ENTIER !



WWW.LABOITEAPAPILLES.COM

AMARELLI danse

Avec cette crise sanitaire qui s'est imposée à nous depuis maintenant 1 an, difficile de vous rédiger un article pour vous annoncer notre prochain spectacle, l'ouverture de la billetterie ou encore les dates des prochaines répétitions, alors nous allons plutôt vous faire découvrir ou redécouvrir notre association de danse.

Voilà maintenant 41 ans qu'AMARELLI contribue à l'animation du village en vous accueillant de 3 à 103 ans. Des cours de danse ont toujours été proposés pour les petits et les grands et depuis quelques années, des cours de fitness pour les adultes.

En 41 ans, nous en avons organisé des spectacles...

Il y a eu nos « grands spectacles », fruit d'une année de dur travail, le plus souvent présentés à la salle Jean L'Hôte mais nous avons également eu la chance de fouler les scènes de la salle Poirel de Nancy, des Ecraignes à Villers ou encore du Théâtre de Lunéville.

Et puis, ponctuellement, il y avait nos « petits spectacles » mais grands de sens, où les représentations se faisaient dans les maisons de retraites, pour le téléthon, des causes humanitaires ou tout simplement participer à la vie associative de Méréville en animant les feux de la Saint Jean.

Actuellement, AMARELLI c'est une centaine de danseurs, 6 animateurs (dont 4 bénévoles) et une vingtaine de bénévoles qui se répartissent des tâches diverses et variées :

Pour mettre en scène un spectacle, nous avons besoin de chorégraphes et donc d'animatrices qui mettent leur talent d'artiste pour créer 2, 3, 4, ... danses par groupe (et nous avons actuellement 11 groupes).

Nous avons la chance d'avoir notre propre équipe de couturières qui se réunissent chaque lundi. Elles coupent, créent, transforment, ajustent chaque costume. Après plus de 40 ans, ce ne sont pas moins de 200 caisses de costumes qui nous permettent de sublimer les danses présentées et chaque année, quelques nouveautés sortent de notre atelier.

Les spectacles AMARELLI se distinguent également par leurs décors où, là aussi, des bénévoles œuvrent tout au long de l'année pour réaliser un décor éphémère. On a déjà vu la scène accueillir des voyageurs à bord du train « Transamarellien » ou transformée en station de métro, chapiteau de cirque ou salle de musée pour y accueillir des reproductions d'Andy Warhol ou Niki de St Phalle.

Et puis il y a également toute la partie de l'ombre, l'intendance où nous devons gérer toute la partie administrative,





l'organisation du spectacle (les listes de costumes, l'ordre de passage, des danses les répétitions, l'installation, le rangement, ...).

Pour vous donner AMARELLI en quelques chiffres, nous avons additionné les heures de chaque petite main qui fait vivre notre belle association et voici ce que cela représente :

Cours de danses.....	540 heures
Couture	900 heures
Décor.....	700 heures
Administratif, gestion.....	900 heures
Logistique spectacle.....	500 heures
Pour un nombre total de.....	3540 heures

Nous n'aurons, cette année encore, pas l'occasion de vous retrouver lors de notre spectacle annuel mais pour vous rappeler de beaux moments passés en notre compagnie ou encore pour vous donner envie de venir à nos prochaines représentations, voici quelques photos d'excellents moments passés ensemble.



Si vous voulez rejoindre cette équipe dynamique, n'hésitez pas, on a toujours besoin de « bras ».

Au plaisir de vite vous retrouver, prenez soin de vous.
Amicalement,

L'équipe AMARELLI



L'ARRÊT CARDIAQUE

En 2020, plus de 40.000 personnes sont mortes en France d'un arrêt cardiaque.
Le taux de survie en France des victimes d'un arrêt cardiaque est uniquement de 2 à 3%.

Dans notre commune, deux personnes sont récemment décédées par arrêt cardio-respiratoire à leur domicile.

Il nous semble important de communiquer sur ce thème avec l'espoir que chacun puisse intervenir le plus précocement possible. Une vie n'a pas de prix, la santé non plus ! Nous vous proposons un article sur l'arrêt cardiaque et le

L'arrêt cardiaque est dû à un trouble du rythme cardiaque mortel en quelques minutes en l'absence de prise en charge.

Agissez immédiatement !

Une intervention rapide peut faire repartir le cœur et éviter de lourdes séquelles. Dès la troisième minute, privé d'oxygène, le cerveau commence à souffrir et des lésions apparaissent.

Reconnaître l'arrêt cardiaque : La victime perd connaissance, tombe ; elle ne réagit pas quand on lui parle et qu'on la stimule. Elle ne respire plus ou ses mouvements respiratoires sont inefficaces, lents, bruyants et anarchiques.

10 à 15% de vies peuvent être sauvées grâce aux **Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE)** installés dans les lieux accueillant du public. Ces appareils utilisables par tous sont simples d'utilisation et sans danger.

Les défibrillateurs délivrent des chocs électriques capables de faire repartir le cœur après un arrêt cardiaque pendant les quelques minutes qui précèdent l'arrivée des secours

Décret n°2007-705 du 4 mai 2007 : « Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe répondant aux caractéristiques définies à l'article R. 6311-14 ».

DAE (défibrillateur automatique externe). Un DAE se situe place de la mairie, nous vous proposons la photo ci-dessous pour vous aider à le localiser.

Bonne lecture.

Prenez bien soin de vous et des autres,

Martine TROHA

Ce qui signifie que chaque citoyen peut tenter de sauver une vie en utilisant un **DAE** sans risque ou responsabilité de sa part, qu'il soit ou non formé au secourisme,

Défibriller le cœur, une chance supplémentaire de survie, l'objectif étant de maintenir la victime en vie jusqu'à l'arrivée des secours.

Comment l'utiliser ?

Télécharger le document avec toutes les informations :

<https://www.fedecardio.org/notre-documentation>

ARRÊT CARDIAQUE

APPELER

MASSER

DÉFIBRILLER

1 VIE = 3 GESTES



La médecine TRADITIONNELLE CHINOISE ARRIVE à MÉRÉVILLE ...



Depuis septembre 2020, Sarah Ichtertz, praticienne diplômée de l'institut Ming Men, s'est installée dans la grande rue du village de son enfance pour y pratiquer la Médecine Traditionnelle Chinoise.

Cette médecine, née il y a plus de 3000 ans, est issue de la philosophie taoïste qui consiste en l'observation approfondie de la nature qui nous entoure et de l'être humain dans son environnement.

Il en découle un système médical complet permettant d'analyser le corps humain dans sa globalité.

Diverses techniques de soin et de prévention, telles que le massage TuiNa AnMo, les ventouses, la moxibustion ou encore la digipuncture, permettent au praticien de rétablir la circulation d'énergie et de sang dans le corps.

La remise en circulation de ces énergies dans le corps permet de prévenir les pathologies internes et externes. De ce fait, le champ d'action de la Médecine Traditionnelle Chinoise est vaste, passant des maux physiques aux maux émotionnels.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter directement Sarah Ichtertz au 06 07 50 19 01, les consultations se font uniquement sur rendez-vous.

 sarahichtertzMTC •  @sarahichtertz.mtc



Les Clés du Bien-être



KARINE JAEGER

Le BIO c'est avant tout un art de vivre ...

Soucieuse de votre bien-être, de celui de vos enfants et préoccupée par les enjeux environnementaux actuels, je propose une large gamme de produits bio, éco-responsables et vegan.

*Offre spéciale
Fête des Mères*

♥♥ Pour toi maman ♥♥

- Un coffret cadeau personnalisé
- Un bon cadeau pour un soin ou des prestations



**En fonction de vos besoins,
sur rendez-vous, parce que vous êtes unique !**

- > Bien-être : soins visages et corps
- > Amincissement : Cure, LPG, Powerplate
- > Epilations hommes et femmes
- > Onglerie
- > Maquillage
- > Univers des enfants

-20%
sur présentation
de ce bon

Horaires

du mardi au samedi : 9h-19h non stop

Dimanche : 9h-12h

36 Grande Rue - Méréville

Tél. 06 88 38 16 97

kj.lesclesdubienetre@gmail.com

www.kj-institut.fr



Ouvert le dimanche matin

DÉCHETS VERTS

Philippe BIRCKENER

Les beaux jours reviennent et les travaux de jardinage vont bon train. Si ce n'est déjà fait, vous allez peut-être tailler vos arbres, arbustes et haies, et irez porter vos déchets de taille à la benne à déchets verts installée en bas du village, au lieu-dit « Le Jardinot ».

Malgré la vigilance que nous apportons au niveau de remplissage de la benne pour demander son enlèvement en temps et en heure, nous ne maîtrisons ni le volume ni la fréquence des apports qui y sont faits, d'autant que la benne est en accès libre. De plus, bien que réservée aux tailles de végétaux des habitants de notre commune, nous subissons des apports conséquents de l'extérieur et parfois de professionnels. La conséquence est qu'il arrive que la benne soit trop remplie et que le prestataire chargée de son enlèvement refuse de la prendre ou déverse sur place le trop-plein. En effet, pour des raisons de sécurité, le chauffeur doit placer un filet sur la benne pour éviter de perdre des déchets au cours du transport. Si le chargement dépasse les ridelles de la benne de façon trop importante, la pose du filet est

difficile, voire impossible et il est donc en droit de refuser d'effectuer sa prestation de transport.

Aussi nous vous demandons de ne pas jeter vos déchets verts dans la benne si vous constatez que celle-ci est trop remplie. Dans cette éventualité, vous avez la possibilité de les apporter à la déchetterie intercommunale ou, si cela est possible, de les stocker provisoirement et de les ramener une fois que la benne aura été vidée.

Il est également souhaitable que les houppiers et branches des arbres ou arbustes soient coupés avant leur dépôt en benne afin de réduire le volume qu'ils vont y occuper. Nous avons en effet constaté que lorsque des arbres ou arbustes sont apportés sans que le volume des branches n'ait été réduit, ils prennent énormément de place et empêchent le tassement des autres déchets apportés qui ne peuvent descendre dans le fond de la benne, ce qui réduit ainsi la quantité, donc le tonnage, de déchets qui peuvent être évacués lors d'une rotation.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

La compétence de gestion des déchets est dévolue à l'intercommunalité, laquelle délègue la mission à la société COVALOM. Pour une bonne gestion du coût de traitement, l'enlèvement de la benne à déchets verts doit être demandé par la commune à la Covalom quand son niveau de remplissage est satisfaisant. La Covalom répercute cette demande à son prestataire de transport, lequel dispose d'un délai de 4 heures pour intervenir. Si la demande est présentée l'après-midi, la prestation de transport peut intervenir le lendemain. Il n'y a pas d'enlèvement les samedis après-midi ni les dimanches.

Durant ce laps de temps, les apports peuvent continuer, parfois de façon importante, et malgré l'anticipation d'une marge de manœuvre, la benne peut vite déborder.

Attention, le traitement des déchets verts a aussi un coût pour la collectivité publique.



Le trop-plein d'une benne vidée sur le chemin par un chauffeur du prestataire



Lorsqu'une benne est trop pleine, l'accès peut être neutralisé en attendant son enlèvement. Respectez cette mesure ; différez votre apport.

La COMPLAINTe DES PNEUS ABANDONNÉS

Cela pourrait commencer comme le conte du petit poucet : il était une fois 28 pneus qui vivaient ensemble dans les locaux d'un professionnel de l'automobile. L'hiver arrivant, ces pneus devenaient trop encombrants et le garagiste décida de s'en séparer. Sans doute plus soucieux de son porte-monnaie que de la nature qu'il laissera aux générations futures, il les abandonna dans un fossé aux abords de la forêt de Moulin Bois sans même leur donner la possibilité d'être recyclés pour entamer une nouvelle vie. Dispersés et emportés par les eaux tumultueuses des pluies d'hiver, plusieurs pneus allaient obstruer une buse d'évacuation d'eau dans le fossé. Cette situation entraînait l'inondation du chemin et rendait délicate l'accès à une exploitation agricole. Il fallait se résoudre à les sortir de leur fâcheuse position. Décision fut donc prise d'aller retirer les pneumatiques.

Après entente avec les services gérant la déchetterie intercommunale, ils étaient donc ramassés, non sans mal, par Nicolas - notre agent technique communal - aidé d'un élu, puis déposés à la déchetterie. Débarrassée de ces intrus, la nature pourra retrouver ses droits, l'eau reprendre son cours normal, et les pneumatiques pourront se recycler en de nouveaux biens de consommation.

Malheureusement, le garagiste n'a laissé aucune adresse pour qu'on puisse lui donner des nouvelles de ses pneus. Si vous le connaissez, n'hésitez pas à lui dire que dame nature n'apprécie guère ce comportement irresponsable.

Moralité : il faut croire que certains n'ont pas encore pris conscience des enjeux à préserver notre espace naturel des dangers de la pollution. Réagissons et ne restons pas sans réaction face à de tels pollueurs. N'hésitons plus à signaler les incivilités dont nous pourrions être les témoins.



L'agent communal retire les pneumatiques qui obstruent la buse d'évacuation et encombrent le fossé



Résultat de l'intervention : 28 pneumatiques sont évacués vers la déchetterie.

LES TRAVAUX CONTINUENT !

LE PARKING COMMERÇANTS

Le parking commerçant en face de la boulangerie est opérationnel : le dallage et la mise en place de la borne électrique ont été effectués courant mars. Dans les interstices des pavés a été semé du gazon. Le parking est interdit au station-

nement tous les jours à partir de 15 heures sauf les samedis et dimanches. Il accueille nos commerces ambulants chaque semaine.



TOUJOURS PLUS DE FACILITES DE STATIONNEMENT

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'aménagement du parking de la place des Marronniers sont terminés. Vous bénéficiez maintenant d'un bel espace de stationnement avec cinq places de plus dont une place pour les personnes à mobilité réduite.

Les stationnements anarchiques constatés dans la Grande Rue vont certainement disparaître, grâce à votre civisme !

Nous avons poursuivi notre réflexion au sujet des places de parking dans le village. Si vous cheminez rue des Forts Champs, vous constaterez que cinquante mètres d'enrobés morcelés permettent maintenant à dix véhicules supplémentaires de se stationner dans cette rue.



ÇA VA FLEURIR !

Vous n'êtes pas sans remarquer dans vos diverses promenades qu'un parterre a été réalisé par Nicolas et Raymond, nos agents, en face des ateliers techniques.

Fait à partir de matériaux recyclés, cet aménagement accueillera au printemps des fleurs et des plantes grâce aux bénévoles du comité de fleurissement.



CHEMINONS PAR LE PETIT VERGER

Les habitants du petit verger pourront dès le printemps circuler à pied depuis leur lotissement et rejoindre en toute sécurité le cheminement piéton qui borde la route de la Fontaine du Chêne.

Lorsque vous vous promenez depuis la route de Pont Saint Vincent vers le Petit Verger, n'hésitez pas à emprunter ce nouveau circuit piéton éclairé pour rejoindre le bas du village, surtout en nocturne ! Nos agents techniques y ont en effet installé un éclairage, pour la sécurité de tous.

Dans ce même état esprit, nous effectuerons cet été la réfection du chemin de Hotte permettant de descendre derrière l'école jusque la Moselle pour une balade champêtre.

ON COVOITURE ?

Comme promis, l'aire de covoiturage sera utilisable début avril. Une quinzaine de places de stationnement sont tracées. Les modalités d'utilisation, notamment pour les camping-cars, sont en cours de réflexion.

Dans ce même secteur, l'entreprise retenue pour ce chantier, a effectué les travaux concernant le fossé bordant le terrain de foot ainsi que l'entrée du parking des vestiaires de foot.

L'équipe de la commission travaux



Vous avez un projet immobilier ?

MAISON - APPARTEMENT - TERRAIN - LOCAL COMMERCIAL



- ▶ La puissance d'un **réseau national**
- ▶ Un **suivi personnalisé**
- ▶ Une **communication d'envergure**



Contactez Pascal BECK,
votre conseiller indépendant sur MÉRÉVILLE

06 07 59 45 60 - pascal.beck@safti.fr

REVUE DE PRESSE

Patrick FRANÇOIS
pfrancois.correspondantpresse@gmail.com



Votre Correspondant Local De Presse travaille sur tout le territoire de la commune. Il relaie l'information par le biais du journal l'Est Républicain, vecteur de communications de toutes les manifestations, ludiques, événementielles, sportives, évènements divers, mariages, naissances, décès, faits divers, accidents, incidents, sur le terrain. Contact par mail.

Un club de rencontres un peu particulier



Chaque dimanche, vers 10 h, peu importe la météo, dans un grand champ, route de Pont-Saint-Vincent, près du cimetière, se réunissent une dizaine de personnes d'un club un peu particulier. C'est l'amour de nos animaux à quatre pattes qui a poussé, il y a quelque temps, André Joly, connu des Mérévillois comme président de l'association des dons du sang, et Bart De Vandeleer, à réunir les propriétaires de chiens lors de sorties dominicales.

« Tous nos sociétaires sont encadrés également par Lydie Pasquier, du salon de toilettage "Au charme canin" à Ludres. Ce sont principalement des habitants de la commune, mais tous les propriétaires de chiens sont les bienvenus, toutes races confondues », indiquent les responsables. Dans une ambiance conviviale, en cette période morose, l'un apporte le café, l'autre des beignets, et l'on refait le monde sous forme de café philo. Mais forcément, les discussions sont orientées principalement sur les chiens.

La plus petite du groupe, c'est Alana, un spitz blanc. Il y a aussi le bouvier Eden ; le labrador Rocky ; le terre-neuve Randy ; Naïty, un sang-mêlé ; Flocky, une chienne husky ; un léonberg, Rhode, un colosse ; Rebecca, flat-coated retriever, et le dernier arrivé Ghost, le doyen, âgé de 14 ans, un berger polonais de Podhale. Ce dernier a eu quelques soucis pour obtenir sa carte de membre du club, avec le chef de meute, Paco, un husky, mais globalement, tous s'entendent bien et peuvent cavalier sur un hectare de prairie. Une bonne façon également pour ces animaux de promener leur maître au grand air !

Quand le chien d'un promeneur rencontre sept marcassins

Lors d'une balade à la sortie du village, en direction de la route de Frolois, un chien a faussé compagnie à son maître, attiré par l'odeur de sept marcassins, blottis au pied d'un arbre situé sur une parcelle privée.



Dimanche matin, un promeneur emmène faire un tour à son chien, près du réservoir d'eau à la sortie du village, en direction de la route de Frolois. À peine le chien est-il descendu de la voiture qu'il s'engouffre dans le bois communal et une parcelle située. Ce bois privé et clôturé est accessible pour le canidé puisqu'une partie du grillage a été saccagée depuis des mois sur quelques mètres, laissant un passage confortable pour y accéder.

Le maître rappelle son chien qui ne lui obéit pas. Et pour cause, il gambade sur 50 mètres et reste à l'arrêt devant un vieux tronc d'arbre entouré d'une taupinière de deux mètres de diamètre, que l'on appelle un « chaudron ». Là, sept marcassins entièrement zébrés. L'un d'entre eux est déjà mort, sans doute de quelques semaines.

Pas de laie en vue

L'imposant berger polonais de Podhale ne leur fait aucun mal, il en lèche même quelques-uns pour les réchauffer. Ils sont les uns sur les autres, serrés, tremblants de froid. Le promeneur regarde aux alentours pour observer si la laie ne va pas lui foncer dessus. Rien ne se passe.

La réhabilitation de l'ancienne salle d'école dans les tuyaux

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus se sont penchés sur la réhabilitation de l'ancienne salle de classe, en secrétariat de mairie.



Pour mener à bien ce projet, ils ont décidé de solliciter auprès de l'état une subvention, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 41 710 € HT, avec mise en accessibilité subventionnable à hauteur de 40 %, et auprès du Syndicat départemental d'électricité (SDE54), au titre des certificats d'économie d'énergie. Le chiffrage établi par l'architecte comprend 11 lots, hors maîtrise d'œuvre, mission SPS et bureau de contrôle ensuite.

Lot 0, maçonnerie / gros œuvre : 4950.00 € ; lot 1, menuiserie extérieure

al et intérieure, 5150 € ; lot 2, miroiterie/vitrerie : 2500 € ; lot 3, plâtrerie 4410 € ; lot 4, parquet/sols, 2675 € ; lot 5, peinture, 1700 € ; lot 6, nettoyage, 400 € ; lot 7, mobilier, 8890 € ; lot 8, électricité/courant fort, 6565 € ; lot 9 chauffage électrique, 740 € ; lot 10, ventilation, 1250 € ; lot 11, climatisation 2500 €, pour un total de 41 730.00 € HT soit 50 076,00 € TTC

Tous les points suivants ont été également approuvés par les élus

- **Création de stationnements** sur les voiries communales, afin de résoudre les stationnements anarchiques sur les espaces publics et les trottoirs. Extension d'un parking, rue du bac, pour un coût de 9866 € HT. Création d'une zone de stationnement pour commerçants ambulants : 5480 € HT pour des travaux de voiries et 3110,30 € HT de borne électrique

- **Échange et vente de terrain**, parcelle ZB12 & ZB10 : l'acte sera établi auprès

d'un notaire et les frais d'enregistrement aux hypothèques, bornage, notariés, seront à la charge de M.Caseaux.

Vente de terrain parcelle ZB15 intitulée fossé (dit de Grand-Pré). Le document d'arpentage représente une parcelle de 144 m² et une de 468 m². M.Caseaux demande que la commune lui vende à l'euro symbolique.

- **Dégrèvement d'occupation de salle** : l'activité yoga coûte 50 € la séance au professeur. Suite à la pandémie, les activités n'ont pas été dispensées, il y aura donc un dégrèvement de 100 €.

- **Questions diverses**

Demande d'emplacement d'un commerce ambulants :

M. Boura, de Crévéchamps, sollicite une autorisation sur le domaine public pour son commerce de roûisserie, poulets bio, travers de porc... un mardi sur deux.

L'Épiphanie a été fêtée au périscolaire



Noé, Maxime, Yannis, Lohan, et la reine Camille, ont été couronnés

Le périscolaire tire les rois et les reines

Le périscolaire a bravé les difficultés et a organisé l'Épiphanie avec les enfants. Le prestataire de services a préparé des galettes pour l'évènement. Plus de 46 enfants, âgés de 2 ans et demi à 10 ans, ont eu la joie d'y participer. Après la distribution de leur part de galette et après l'avoir bien dégustée, quatre rois et une reine ont été sacrés : Noé en petite section de maternelle, Maxime en moyenne section de maternelle, Yannis en CE2, Lohan en CM1 et enfin Camille en CM2.

LOCATIONS LES BRUYÈRES



www.locations-lesbruyeres.com

Studio, Appartements et Pavillon
de 2 à 6 personnes • piscine chauffée

*A 5 mn à pied de la plage de la Garonnette
parking privé - salle de sport*

Lotissement Garonnette Plage - Boulevard Sara
83 120 SAINTE-MAXIME

RÉSERVATIONS

www.locations-lesbruyeres.com

www.villa-lesbruyeres.fr

CONCOURS PHOTOS

LES 4 SAISONS À MÉRÉVILLE



Avec l'arrivée prochaine du printemps, la municipalité de Méréville organise un concours photo amateur, ouvert à tous les habitants de Méréville, sur le thème : « Les 4 saisons à Méréville »

RÈGLEMENT

- La participation est libre et gratuite, ouverte à tous à partir de 12 ans. Les élus, les membres du jury et leurs familles ne pourront pas participer au concours.
- Chacun pourra présenter au maximum 4 photos mais une seule par saison.
- Les catégories suivantes seront mises en place :
 - Enfant 12 -18 ans au 15 décembre 2021 et
 - Adulte à compter de 18 ans révolus à la date du 15/12/2021.
- Un bon cadeau en lien avec la photographie sera remis dans chaque catégorie pour la meilleure photo.
- Les photographies pourront représenter un lieu du village et de ses alentours, de jour comme de nuit, marqué par les saisons en cours ...
- L'optimisation classique par retouche des réglages de lumière, des contrastes et des couleurs sera acceptée (Les logiciels de retouches photos ne le seront pas).
- Pour chaque photo il sera précisé le lieu et la date de la prise de vue.
- La participation au concours s'effectuera par l'envoi du bulletin d'inscription accompagné des photos en fichiers numériques aux seuls formats JPG/PNG/RAW/TIFF. L'envoi se fera de préférence par e-mail au secrétariat de la mairie (mairie.mereville@orange.fr). Un envoi postal est toutefois possible à cette adresse : Mairie de Méréville, 8 Grande Rue, 54850 MÉRÉVILLE. Un élu hors jury anonymisera les clichés.
- Le poids des fichiers devra être au minimum de 3 Mo et de 8 Mo maximum pour l'envoi à l'aide du formulaire disponible sur le site internet municipal : <http://www.mereville54.fr>
- Le format attendu est 13x18 cm – Résolution entre 200 et 400 pixels.
- En participant par un envoi, l'auteur déclare avoir pris connaissance des conditions de participation précisées dans le présent règlement et les accepter. Il déclare être l'auteur de la photographie.
- Le concours se déroulera sur l'année 2021 en cours, jusqu'au 15 décembre, limite des envois.

- Pour la participation des mineurs, il sera demandé de joindre à la (aux) photo(s) une autorisation signée du représentant légal (parent ou tuteur), comprenant ses coordonnées de contact, transmises par mail en même temps que la (les) photographie(s).
- Un jury sera composé de 5 personnes : 2 élus - 1 professionnel - 2 Mérévillois* (1 enfant + 1 adulte). Un appel à candidature sera lancé pour faire partie de ce jury, avec sélection par tirage au sort.
- Ce jury déterminera les meilleurs clichés en fonction du thème, de l'originalité, des lumières, éclairages et couleurs, du graphisme, etc ...
- Le jury se réserve le droit de contacter l'auteur en cas de litige sur la configuration technique du fichier ou bien l'origine de la photographie.
- La meilleure photo de chaque catégorie quelle que soit la saison sera officiellement récompensée lors de la cérémonie des vœux, en janvier 2022.

Zeynep Ozdemir, chargée de la culture

** Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à poser votre candidature pour être membre du jury.
Au regard du nombre de candidats, un tirage au sort sera réalisé.*

BULLETIN DE PARTICIPATION

(A joindre obligatoirement au mail ou sur papier)

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Téléphone : Date de naissance :

Adresse email :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS UNIQUEMENT

Je, soussigné(e)..... Demeurant à.....

En ma qualité de mère/père/tuteur légal, autorise mon fils/ma fille (rayer les mentions inutiles)

NOM..... Prénom.....

à participer au concours photo organisé par la commune de MÉRÉVILLE. J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours photo (téléchargeable sur le site : <http://www.mereville54.fr>).

Fait à.....

Le.....

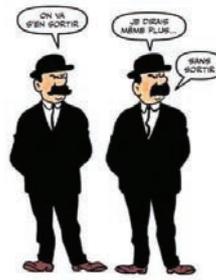
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »,
Pour les mineurs, nom et signature de la personne responsable

Signature du candidat



Bulletin à retourner avec vos tirages à :
Mairie de Méréville - 8 Grande Rue - 54850 MÉRÉVILLE
Avant le 15 décembre 2021, dernier délai

BLAGUES DE COVID



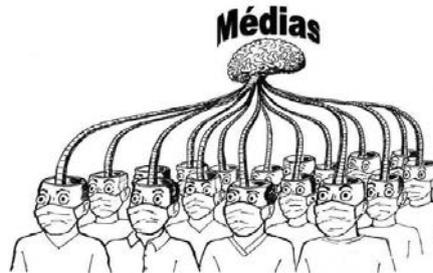
LE CORONAVIRUS PERTURBE TOUT!



COVID 19 : LES VARIANTES RÉGIONALES



LA TROISIEME VAGUE
SI ELLE N'EXISTAIT PAS IL FAUDRAIT L'INVENTER.



Jouons ensemble ! proposé par Anne-Lise Henry

Il est de retour ! Mais qui est-il ?

En rimes

Il vous a manqué
pour être en sécurité
lorsque vous vous promenez
depuis le square Sabatier

En rébus



MON
?
SON

Avec des indices

- J'ai disparu fin 2019
- Je permettais de traverser la route de Frolois
- Je reliais le Clos du Rayeul au Clos Sylvestre
- Je vais être remis aux normes et repeint en blanc
- Je vais coûter 1 800 euros à la commune
- Je vais réapparaître en 2021 !
- Je suis... Je suis... Je suis...

AGENDA

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée à la COVID 19, certaines manifestations pourraient être annulées ou reportées.

AVRIL

04 | 2021

- TENNIS : tournoi jeunes et seniors+

SEPTEMBRE

09 | 2021

- Barbecue du Foyer Rural

MAI

05 | 2021

- TENNIS : tournoi jeunes et seniors+
- Bourses aux plantes Méréville de printemps

OCTOBRE

10 | 2021

- Octobre Rose

JUIN

06 | 2021

- AMARELLI Spectacle de danse 26/06/2021

NOVEMBRE

11 | 2021

- Marché des producteurs locaux 19/11/2021
- TENNIS : Beaujolais Nouveau

JUILLET

07 | 2021

- Don du sang de 16h30 à 19h 26/07/2021

DECEMBRE

12 | 2021

- Marché de Noël
- TÉLÉTHON
- Don du sang de 16h à 19h30 30/12/2021

CALENDRIER DES COLLECTES

- › Présentez vos bacs et sacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- › Bac noir avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- › Sac spécifique déposé à proximité du passage de la benne

> Collecte toutes les 2 semaines <

- | | | |
|------------------|------------------------------------|----------------------|
| 14 et 28 janvier | 6 et 20 mai | 9 et 23 septembre |
| 11 et 25 février | 3 et 17 juin | 7 et 21 octobre |
| 11 et 25 mars | 1 ^{er} , 15 et 29 juillet | 4 et 18 novembre |
| 8 et 22 avril | 12 et 26 août | 2, 16 et 30 décembre |



BONJOUR MÉRÉVILLE!

De nouveaux mérévillois vont bientôt
emménager...
Je viens (encore) de vendre une maison
(au Clos du Rayeul)



QU'ATTENDEZ-
VOUS ?

SI VOUS SOUHAITEZ
VENDRE VOTRE MAISON
JE VOUS ACCOMPAGNE

Je vous offre l'estimation.
Contactez-moi !

JULIE LOMBARDOZZI

07 50 69 83 26

julie.lombardoZZi@versus-immobilier.com

VERSUS IMMOBILIER
23 rue Capitaine Caillon
54230 NEUVES-MAISONS
CPI 5401 2017 000 021487
RCS 515 061 174 00055

Pour louer, gérer vos biens, et garantir
vos loyers contre les impayés, faites
confiance à notre agence.

Les 5 étapes pour une gestion parfaite !

- 1 Vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs biens immobiliers.
- 2 Vous ressentez le besoin de déléguer la gestion complète de vos investissements.
- 3 Vous nous contactez pour prendre un RDV de présentation.
- 4 Le contrat signé, on s'occupe de tout.
- 5 Félicitations, vous profitez de vos rentes !



Ma Gestion
Locative.com

Tel : 03 83 17 22 92

Mail : contact@magestion-locative.com

Retrouvez-nous : www.magestion-locative.com

Garantie financière CEGC - 16 rue Hoche - Tour Kapka B - 75008
PARIS
SARL GIDACIA au capital de 5000€ RCS 515 061 174
Siège social : 23 rue du capitaine Caillon 54230 NEUVES-MAISONS



Ma Gestion
Locative.com